



Communiqué de presse

Paris, le 29 octobre 2019

Agnès Buzyn reçoit le rapport de Myriam El Khomri sur les métiers du grand âge et de l'autonomie et fixe le cap pour les mois à venir

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé s'est vu remettre aujourd'hui par Myriam El-Khomri et son équipe le rapport de la mission sur l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail et de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées. A l'issue de cette présentation, Agnès Buzyn a précisé sa méthode et son calendrier pour répondre aux ambitions du rapport.

Les évolutions démographiques des 20 prochaines années imposent de restaurer l'attractivité des métiers d'avenir que constituent les métiers du grand âge et de l'autonomie. Le rapport remis par Myriam El Khomri dresse des constats essentiels sur la valorisation des métiers, la formation et la qualité de vie au travail des professionnels intervenant à domicile et en établissement.

Agnès Buzyn a fait siens les constats de la mission, dont elle partage l'ensemble des objectifs. Elle a souligné la grande qualité et le caractère opérationnel des propositions de la mission, qui nourriront la mobilisation nationale voulue par le Gouvernement en faveur des métiers du grand âge et de l'autonomie.

La mise en œuvre de ces propositions requérant l'adhésion et le volontarisme de nombre d'acteurs, en premier lieu les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les employeurs, Agnès Buzyn a notamment annoncé l'organisation prochaine d'une conférence sociale destinée à les examiner. Coprésidée avec Muriel Pénicaud, cette conférence a vocation à mettre en ordre de marche l'ensemble des responsables pour déployer les mesures ayant trait à l'amélioration de la qualité de vie au travail, de la formation et des rémunérations, particulièrement dans le secteur du domicile.

Agnès Buzyn proposera au Premier ministre de nommer très rapidement une personnalité qualifiée pour organiser et assurer le suivi de cette conférence sociale.

Les mesures relevant plus particulièrement des champs de compétences des collectivités territoriales, régions et départements, seront soumises à une concertation et pourront être déployées dans le cadre d'une contractualisation entre l'Etat et ces collectivités, respectueuse des compétences de ces dernières. Ce travail sera conduit en lien étroit avec Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Enfin, la mobilisation nationale pour l'attractivité de ces métiers s'intégrera à la réforme globale du grand âge et de l'autonomie, qui sera présentée à la fin de l'année 2019 par la ministre des solidarités et de la santé.

La mission pilotée bénévolement par Myriam El Khomri, depuis le 2 juillet dernier, appuyée par une équipe projet composée d'experts, de représentants de fédérations et associations gestionnaires d'EHPAD, de services à domicile et d'élus des régions et des départements, a permis, à l'appui de plus de cent cinquante auditions et de quatre-vingts heures de visites de terrain, de faire des constats et propositions pour rendre plus attractifs les métiers du Grand âge et de l'autonomie.

Le rapport remis ce jour est consultable ici :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_el_khomri_-_plan_métiers_du_grand_age.pdf

Contact presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 65 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr